

JOURNAL DE L'ÉGALITÉ

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix - Turoing : Trois mois, 25 fr. — Six mois, 45 fr. — Un an, 80 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Trois mois, 25 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

REDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17

Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLI-CITE

ROUBAIX, LE 7 MARS 1885

Les Victimes de l'Égalité

Rien de plus laborieux que la préparation de la loi sur le recrutement et le service militaires. Cette réforme, dont le besoin ne se faisait nullement sentir, a ouvert la boîte de Pandore et il s'en est échappé une multitude d'idées et de systèmes qui menacent de ravager sérieusement l'armée et qui désolent, en attendant, la portion saine du pays.

Voici tantôt trois ans que cette réforme est à l'étude. Moins sûrs d'eux-mêmes et plus soucieux de bien faire, M. Ballue et ses collègues eussent commencé par s'instruire un peu touchant le sujet que les vicissitudes de la politique électorale venaient, hélas ! de déferer à leur haute sagesse et à leur profonde expérience. Mais que nous pas ! La commission n'a eu garde de douter une minute de son incomparable habileté en la matière.

Elle avait, d'ailleurs, en poche une organisation toute prête, et en tête le désir de ne pas déplaire aux comités électoraux. C'était à une espèce de mandat impératif qu'elle devait obéir, et ce mandat comprenait deux points essentiels qu'il fallait à tout prix faire triompher. En premier lieu, la réduction du service militaire à trois ans; en second lieu, l'abolition des dispenses dont jouissent les séminaristes et les membres du clergé.

La commission s'est empressée de voter ces deux principes. Les déceptions n'ont commencé pour elle et pour la majorité que le jour où il a fallu en déduire logiquement des conclusions pratiques. Ce jour-là, les réformateurs du Palais-Bourbon se sont trouvés en face de difficultés qu'ils n'avaient pas prévues, qu'ils n'ont pas surmontées et qu'ils ne surmonteront jamais.

C'est fort bien de diminuer le temps de présence sous les drapeaux; encore faut-il que ce ne soit pas au détriment de la solidité de l'armée. C'est assurément une satisfaction de faire pièce aux cléricaux; encore faut-il que ce ne soit pas au mépris de la justice.

Or, pour ne pas affaiblir l'armée, il convenait d'assurer un fort noyau de bons sous-officiers. De même, pour ne pas commettre une flagrante injustice, il importait, du moment qu'on retirait les dispenses aux ministres du culte, de les retirer à toutes les catégories de jeunes gens qui en bénéficiaient, pour le plus grand profit de l'avancement intellectuel de la nation.

Il en est résulté ceci, que la nouvelle loi fournirait trop de soldats, étant données les ressources du budget de la guerre, et qu'elle tarirait le recrutement des carrières libérales.

Accroître le budget de la guerre, il n'y fallait pas songer par ce temps de déficit; abandonner au moins en principe l'obligation absolue pour tous, c'était un parti dange-reux à la veille des élections générales. Que faire et que résoudre? C'est alors que la fertile imagination de M. Ballue et de ses collègues s'est attestée par une série de projets tels que la taxe militaire, le licenciement anticipé des « bons sujets » de l'armée, et d'autres expédients tout à fait arbitraires, simplement absurdes ou absolument impraticables.

Les débats qui ont eu lieu ces jours-ci, et dans lesquels le ministre de la guerre a dû, bien qu'il en ait, s'élever à différentes reprises contre les conclusions de la commission, montrent à quel point l'esprit de secte peut oblitérer les notions du juste, du raisonnable et du possible. Si la loi était exécutée telle qu'on l'a conçue, elle porterait à l'armée et au pays un coup terrible, dont ni l'une ni l'autre ne se relèverait. La France militaire serait détruite; la France intellectuelle décapitée. Voilà où mènerait le principe de l'égalité poussé à l'absurde. Nos régiments seraient autant de troupes, et il y aurait autant de victimes qu'il y a d'hommes destinés à faire, si on les laissait à leurs travaux scientifiques, artistiques et littéraires, l'honneur et l'orgueil de leurs concitoyens. Et tout cela, pourquoi? Uniquement pour enrégimenter les séminaristes.

Une réforme née d'une aussi mesquine préoccupation est condamnée d'avance, car l'application en serait criminelle.

PARDON, BISMARCK!

Londres, 6 mars. — Lord Granville donne des explications au sujet de passages du discours de M. de Bismarck, concernant les dépêches du *Bleu*, dont la publication constitue, d'après le *Bleu*, une dérogation aux usages diplomatiques. Il regrette que M. de Bismarck ait pris ombrage de certaines parties de ses observations au sujet de la discussion de la motion de lord Salisbury, mais il lui donnera par la voie régulière des explications qui mettront les choses sous un aspect tout différent.

n'avons pas suivi les conseils (l'aurait dû dire plutôt : nous n'avons pas écouté son opinion) qu'il a donnés au gouvernement précédent et au gouvernement actuel de prendre l'Égypte. J'ai ajouté : Je suppose que lord Richmond n'attend pas que nous renoncions à toute liberté d'action pour la politique étrangère et coloniale. Cette réponse a été dirigée contre lord Richmond et non contre M. de Bismarck.

A mon grand regret, le chancelier de l'empire allemand a donné à mes paroles un sens qu'elles n'avaient point.

Il est également plaint que j'aie interprété incorrectement le conseil qu'il avait donné, ou plutôt l'opinion qu'il avait émise, ajoutant que cette opinion, fidèle exacte, je n'avais pas le droit de la mentionner, vu son caractère confidentiel.

« Eh bien ! quant aux mots 'Prenez l'Égypte' j'aurais probablement employé une meilleure expression, si j'avais préparé par écrit mon discours, quoique ces mots s'appliquent certainement aux affaires égyptiennes, soit à un protectorat, soit à une occupation future.

« Je regretterais profondément d'avoir mérité le reproche qu'il m'est fait, car cela serait plus nuisible et plus pénible pour moi que pour tout autre personne.

« En parlant du conseil en plénière de l'opinion que j'ai pu donner, j'ai fait allusion aux communications très confidentielles et très amicales de 1882 de M. de Bismarck à moi-même, dans son discours récent, mais j'ai déclaré que ces déclarations postérieures dont le caractère n'était pas confidentiel et qui m'ont paru signifier que le gouvernement allemand, il y a deux ans — quel que puisse être son avis actuel — n'était pas prêt de voir l'Angleterre intervenir dans les affaires égyptiennes, et d'accepter l'avenir des intérêts de l'Égypte en Égypte.

« Je dois ajouter que cet espoir n'était pas exprimé d'une façon incompatible avec les traités existants.

« L'un de ma déclaration n'est pas de présenter ma propre défense, mais d'effacer les impressions de méintelligence survenues après que des télégrammes ont été envoyés à l'étranger, reproduisant des déclarations ministérielles importantes sur les affaires égyptiennes. Je manquerais de respect envers moi-même et aussi envers le grand ministre d'une puissance amie en dirigeant spontanément ici une attaque personnelle contre M. de Bismarck.

« La Chambre aura noté avec satisfaction les paroles que M. de Bismarck a prononcées à la fin de son discours sur les relations futures des deux pays. Ces paroles sont d'autant plus frappantes qu'elles étaient prononcées au moment même où M. de Bismarck pouvait être considéré comme le représentant de l'Allemagne en France.

« Tant que chacun de nous maintiendra ses droits, je ne puis regretter que les relations de la grande puissance commune de commerce et de la civilisation dans un esprit de coopération cordiale.

« Tous nos efforts seront dirigés en faveur de la politique conciliante et de la paix de Bismarck. » (Approuvements chaleureux et prolongés.)

L'incident est clos.
La séance est levée.

Nous recevons à ce sujet la dépêche suivante :
« Londres, 7 mars.
« Le discours de lord Granville a produit une impression déplorable dans le monde diplomatique.

« On estime généralement que lord Granville ne peut plus conserver la direction des affaires étrangères. »

Le comte Herbert de Bismarck à Londres
« Nous extrayons le passage suivant d'une intéressante lettre qui nous est adressée par un de nos correspondants particuliers :
« En ce qui concerne la présence à Londres du comte Herbert de Bismarck, fils du grand chancelier germanique, se rattache-t-elle à la tension des rapports actuels entre l'Angleterre et l'Allemagne? On serait tenté de le supposer, non pas seulement à cause des entrevues successives que le jeune comte a eues avec lord Granville, mais par suite du langage plus conciliant tenu depuis quelques jours par la Gazette de l'Allemagne du Nord et les autres organes officiels du chancelier. Toutefois, il y a là matière à réserve.

« Nous vous rappelons, qu'il y a quelques mois, le comte Herbert de Bismarck fut envoyé en première fois à Londres, pour négocier une entente anglo-allemande, mais il échoua dans sa mission. Or, il est impossible de ne pas reconnaître que la situation actuelle diffère sensiblement de celle qui existait lors du précédent séjour du comte dans la capitale britannique. Les discours prononcés lundi dernier par le prince chancelier, et les articles de la Gazette de l'Allemagne du Nord, ont dissipé les mythes qui enveloppaient, à cette époque, les négociations.

« Le Livre bien a appris à tout le monde que le comte de Munster avait été invité à faire entendre à l'Angleterre que si celle-ci refusait de faire alliance avec l'Allemagne, M. de Bismarck concluerait une alliance avec la France. C'est sur cette option offerte au cabinet anglais qu'ont tourné les premières négociations du comte Herbert de Bismarck avec lord Granville à Londres. Il semble difficile que le fils et représentant du chancelier puisse être de nouveau le même « marchand » à la main de l'Angleterre, l'entente de l'Allemagne avec la France est faite, et, en tout cas, le cabinet français, averti, se tiendrait sur ses gardes pour prévenir un rapprochement de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne.

« La situation est modifiée et, par conséquent, le caractère des négociations a dû changer aussi. Il convient d'ajouter que le voyage du comte Herbert de Bismarck n'a peut-être pas toute l'importance qu'on lui attribue. Le Livre bien a révélé que le prince de Bismarck n'a pas grande confiance dans les aptitudes du comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Londres. Ce point étant admis, on reconnaît que l'envoi du fils du prince de Bismarck à Londres n'a pas été nécessairement motivé par des négociations importantes avec le cabinet de Saint-James.

La Gazette de Voss affirme que c'est sur la demande du cabinet anglais que le comte de Bismarck est parti pour Londres.

M. ANDRIEU ET LE « BULLETIN MAÇONNIQUE »

Dans sa livraison qui vient de paraître, le Bulletin maçonnique de la Grande Loge Symbolique Ecossaise affecte un profond dédain pour l'ex-F. Andrieux et pour les articles aussi peu spirituels (sic) que malveillants qu'a nommés publiés dans sa feuille de chou qui a la *Loge*. Le ton que prend le F. rédacteur du Bulletin ne répond peut-être pas tout à fait à cette superbe indifférence. Voici comment il s'exprime, en son style :

« Cet ex-policier, qui a conservé le caractère de son ancien métier, avec ingénuité qu'il n'a demandé son admission dans nos rangs que pour se faire un piédestal de la solidarité maçonnique... n'ayant plus besoin d'elle aujourd'hui, il la combine de ses articles de la Gazette de Voss, à moins qu'il ne soit tout simplement pour faire monter le tirage du journal qui se tire... que sur les cordons de sa bourse? — mais, en tout cas, c'est canaille.

« La R. L. *Étoile Polaire*, justement ému des articles de l'Andrieux qui n'est plus au coin du coin, avait voulu le faire passer en jugement maçonnique, sur la proposition de F. Leceroux; mais quelques FF. de l'A. T., pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier ici, ayant parlé dans un sens contraire, l'ordre du jour avait été voté à ce sujet.

« Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que la Loge-mère de Lyon a suivi le courant d'idées établi à Paris, et vient de le mettre en jugement.

« Bien entendu, l'accusé ne s'est pas présenté mercredi dernier devant ses juges. Il ne s'y présentera pas davantage ni au second ni au troisième appel. Mais nous osons espérer que sa conduite d'impudérence éprouvée de Lyon de la condamner à l'exclusion complète et définitive de la maçonnerie.

« Et cela devrait nous servir de leçon pour l'avenir; car trop souvent, hélas ! on fait se produire, d'ambitieux qui n'ont dans nos rangs que le service de nous comble marchepied. Tant qu'ils ne sont que candidats, leur dévouement n'a pas de limites; mais, aussitôt nommés, — à d'autres exceptions près, — s'ils ne nous insultent pas, ils ne fréquentent plus nos Loges... »

LE BACCALAURÉAT

Nous avons des nouvelles de l'enquête sur le baccalauréat dans le bulletin de l'Université :
« Les réunions de professeurs, dit ce journal, se succèdent partout et sont très suivies. Les questions de détail n'ont pas encore été sérieusement abordées, mais on peut prévoir déjà dans quel sens les questions générales seront résolues. L'idée d'un examen spécial à l'entrée des carrières pour remplacer le baccalauréat est à peu près unanimement repoussée, et la maintenance d'une session à la fin des études classiques unanimement réclamée.

« Ce qui est le plus intéressant, c'est que les professeurs de l'Université préparent le baccalauréat en collaboration avec les lycées et collèges à prendre la responsabilité de cet examen. Il semble presque partout en retard de la charge et l'honneur, et crainte surtout de voir leur titre se dénigrer par la désignation d'un comité de cinq membres, qui restera ouverte à leurs collègues et qui ne déposera son rapport qu'à une époque assez éloignée.

« En résumé, l'Université veut le maintien du baccalauréat. Sans lui, en effet, elle ne serait plus rien. L'idée des examens spéciaux à l'entrée des carrières est repoussée. Ce n'était là cependant qu'une réforme mitigée, qui n'eût rien enlevé à l'État des prérogatives dont il est jaloux; mais le prestige et le monopole universitaires en auraient été considérablement atteints.

« Comme nous le présumons, l'enquête ne donnera aucun résultat sérieux. Tout se bornera à des modifications illusoires. Le baccalauréat restera pas moins la règle suprême des études, et celles-ci, par conséquent, continueront à être les mêmes. L'Université préfera la décadence des études à la perte de son monopole; l'État aime mieux tous les inconvénients du baccalauréat que la liberté de l'enseignement, que les catholiques le réclament depuis cinquante ans !

LE DUC DE BROGLIE

Le *Moniteur universel* reçoit d'un de ses amis qui occupe, dans le Parlement, une situation éminente, l'article suivant qui lui a été inspiré par l'ostentation dont M. le duc de Broglie a été l'objet de la part de la majorité républicaine. Le portrait est tracé de main de maître et peut être considéré comme une réponse éloquentes aux diatribes dirigées récemment par le *Figaro* contre l'éminent homme d'État :

« La foule ne connaît pas le duc de Broglie. Il n'est pas fait pour elle pas plus qu'elle n'est faite pour lui. S'il avait dû s'adresser à elle pour conquérir la célébrité, il ne l'aurait même pas tenté. Son nom, la dignité de son esprit, la fierté de son caractère, les principes et les exemples qui lui avaient été donnés, tout l'éloignait de ce théâtre en plein vent où bien des hommes médiocres ont paru de grands acteurs et ont obtenu en quelques heures des succès qui étonnaient les gens de goût sans surprendre les gens d'esprit. Non, ce n'est pas là qu'il a cherché sa puissance; il était à la fois trop digne et trop sincère pour se mettre aux pieds de ce nouveau et désagréable tyran.

« Il a fait mieux et plus. Il a donné à ses belles facultés un admirable essor, il a puisé dans l'étude une grande force et un grand éclat d'esprit. Sans doute il ne s'était pas préparé à la méfiance dans laquelle nous vivons et il ne s'attendait pas à figurer dans une cohue plus que démocratique. Il ne soupçonnait pas que, dans ce grand monde, autrefois plein d'urbanité, on ven de grand ne se faisait sans politesse, on en arrivait à préférer les cris aux paroles, les violences à la bonne tenue, les déclamations à l'éloquence, et le bruit des médiocrités à la voix des hommes supérieurs. Je suis même porté à croire qu'il a en horreur toutes les bassesses démocratiques, et il n'est pas le seul; il n'en est pas moins l'un des meilleurs citoyens de son pays, l'un de ceux qui honorent le plus et qui pourraient lui rendre, si la pyramide était renversée sur sa base, les plus éclatants services.

Si le peuple était juste, et il le serait si on le laissait à lui-même, il aurait pour le duc de Broglie autant d'estime que de respect, autant de sympathie que de déférence, il verrait en lui ce qui est réellement : un homme qui a grandi dans le travail, qui a ajouté à l'éclat de son nom, qui a amassé les plus fortes provisions de savoir et de talent pour le service de son pays. Comparez cette vie, comparez ce travail, comparez cette supériorité naturelle et acquise à ce charlatanisme qui prévaut un peu partout, et vous sentirez quelle est la valeur intellectuelle et morale de cet homme qui n'est pas populaire au sens abaissé de ce mot.

« Il ne nous appartient pas de parler de l'homme privé. Les défauts qu'on lui trouve viennent de l'envie et de l'injustice. Il y a un trait qui éclate aux yeux de tous ceux qui l'ont approché, c'est une admirable loyauté et, quoi qu'on en dise, il ne fait sentir sa supériorité que par elle-même. Il n'est ni superbe, ni envieux, ni malveillant. Il a, cela est vrai, de la dignité jusque dans l'affliction.

« Quant à l'homme public, il est des plus hautes qualités. Il sait presque tout; il parle admirablement; ses discours sont des œuvres, non qu'il se complaisse dans des recherches littéraires ou dans des effets oratoires, mais parce qu'il épuise un sujet et qu'il parle naturellement la belle et forte langue qui lui est familière.

« C'est un des premiers, si ce n'est pas le premier de nos écrivains; il suffit, pour s'en convaincre, de lire ses deux derniers volumes. Je ne compare pas à M. Thiers, qui a rien de commun avec lui, la clarté. Il est plus simple, plus varié, moins dogmatique et beaucoup plus agréable que M. Guizot, il a plus de nuances et moins de convenu que M. Mignet. La *Retraite de Prague* est un chef-d'œuvre. Juste à jamais éternel traité avec plus de volonte, d'éloquence, de patriotisme éloquent et de même temps avec plus de délicate littérature. En outre, et c'est ce qui est le plus remarquable, son jugement dans ce livre est une rare sagacité, en ministre qui eût peut-être déjoué les finesses immorales et les duplicités du roi de Prusse.

« On dit beaucoup, parmi ses adversaires, qu'il y a une lacune dans ce remarquable esprit, qu'il n'a pas le goût de l'action, qu'il pense que toutes les questions peuvent et doivent se résoudre par une discussion éloquentie, que sa jeunesse a été élevée dans ces idées et que son âge mûr l'y a confirmé. Quand cela serait, en quoi l'homme d'État serait-il diminué? Les plus grands ministres de l'Angleterre n'ont aimé et n'ont pratiqué que l'action parlementaire, et par cette action ils ont créé et conduit les plus grands événements. Mais si on veut dire que le duc de Broglie hésite devant une responsabilité et fuit devant un péril, rien n'est plus injuste ni plus faux. Il a un courage simple et naturel; les attaques et les injures le trouvent au-dessus d'elles, et il serait devenu le danger aussi ferme qu'à la tribune. Celui qui écrit ces lignes est un admirateur passionné de l'action, mais il y a d'autres actions que les actions militaires, et la résolution de l'esprit vaut souvent une épée.

« Quoi qu'il en soit, le Sénat a perdu en lui un grand orateur, une grande lumière et une grande force. Le vicomte de Broglie qui l'en a remplacé, n'a rien de commun avec lui. Il n'a pas le même esprit, il n'a pas la même âme, il n'a pas la même dignité, il n'a pas la même force, et il n'a pas la même âme.

« On attend l'inevitable réparation qui lui sera certainement donnée, comme nous attendons que la France, rendue à elle-même, distingue enfin ceux qui l'honorent et qui l'aiment de ceux qui l'exploitent.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

On nous écrit :
« Paris, 6 mars. — Les dépêches reçues de l'Extrême-Orient confirment l'exactitude du plan que je vous ai exposé comme étant celui du général Brière de l'Isle et de l'amiral Courbet.

« Tandis que le commandant de notre corps expéditionnaire au Tonkin, s'empare successivement de toutes les places fortes qui servaient ou servent encore de point d'appui à la résistance des Chinois, qui seront prochainement rejetés au-delà des frontières, l'amiral Courbet, en même temps qu'il cherche à intercepter, au moyen de sa croisière, toute importation riz dans les ports du Céleste-Empire, opère le blocus de la rivière Yang, qui mène à Ning-Poo, rivière que les Chinois ont barrée et dans laquelle se sont réfugiés les trois navires chinois, reconstruit en Allemagne et qui devaient à eux seuls suffire à l'extermination de notre flotte.

« Un télégramme de Shanghai, en date de ce matin, dit que la présence de nos vaisseaux à l'embouchure de la rivière, irrita profondément les indigènes, dont l'attitude est devenue menaçante pour les résidents européens à Ning-Poo.

« Cependant, ici, au ministère de la marine, on affecte de déclarer que l'amiral Courbet ne pourrait dans ses entreprises aux bouches du Yang, que la capture de trois navires chinois dont le vœu de parler, et que ses efforts tendent plutôt à s'en emparer qu'à les détruire. Il irait donc « les cueillir » dès qu'il aura eu raison du barrage de la rivière.

« S'il réussit, ce succès aura un grand retentissement chez toutes les nations maritimes du globe, qui suivent avec la plus grande attention, non seulement toutes les opérations, mais pour ainsi dire les moindres mouvements du commandement de nos escadrons dans les mers de Chine.

LE GÉNÉRAL BRIÈRE DE L'ISLE
« On lit dans la *France d'hier* :
« Au ministère de la guerre, on est depuis quelques jours sans nouvelles du général Brière de l'Isle. On ne s'explique pas ces silences; mais le général Léval attend à chaque instant une dépêche contenant des détails sur la suite des opérations à Tuyen-Quang.

« L'amiral Courbet est toujours devant Ning-Poo.
« L'AMIRAL COURBET
« Le Temps a reçu la dépêche suivante :
« Shanghai, 6 mars, 8 h. 45 matin.
« Des navires de guerre français croisent devant l'embouchure du Yang-Tse-King. L'amiral Courbet est retourné avec le *Bayard* à Ning-Poo. On dit que les croiseurs chinois ont remonté la rivière et s'apprêtent à chercher un refuge dans la rivière Fung-hwa.

LA SITUATION A TUYEN-QUANG
« Nous recevons de notre correspondant particulier l'importante dépêche suivante :
« Paris, 6 mars, minuit. — On est toujours sans nouvelles du général Brière de l'Isle. La petite garnison de Tuyen-Quang, à la suite de plusieurs assauts, a dû se réfugier dans le « réduit » du fort, où elle se trouve dans une situation très critique. On craint que le général Brière n'arrive trop tard.

LE COMMERCE DU RIZ
« Shanghai, 6 mars. — Le gouvernement anglais a notifié qu'il refusait de reconnaître le riz comme contrebande de guerre.

L'ARTILLERIE AU TONKIN
« Le Temps a reçu de plusieurs côtés des renseignements très intéressants sur la place que l'artillerie a prise dans les opérations de campagne. Le colonel Bergniau-Desbordes, qui commande cette arme, du chef d'escadron de Douvres qui, sous les ordres du colonel Bergniau-Desbordes, commande les batteries d'artillerie de terre du corps expéditionnaire et de tout le personnel, officiers et canonniers. C'est à la demande du général Brière de l'Isle, qui avait pu apprécier la valeur du brillant officier qui a planté le drapeau tricolore sur le Nigro, que le colonel Bergniau-Desbordes a été envoyé au Tonkin.

« Le commandant en chef du corps expéditionnaire a la plus grande affection et la plus grande estime pour le jeune colonel d'artillerie de marine et a tenu à l'avoir sous ses ordres pour cette campagne, où tout était à créer et où l'inspiration, l'initiative et l'énergie de l'officier qui a mené les premiers soldats français à Bannkat devaient rendre les services les plus précieux.

« Quant à M. le commandant de Douvres, il est au Tonkin depuis plus d'un an, et a fait de nombreuses marches à pied, et a fait des prodiges pour vaincre les difficultés du terrain et faire fran-

chement provisoire sur la liberté de navigation dans le canal de Suez et été occupés par tous les cabinets, y compris celui de Londres.

Mgr Freppel à Rome
« Rome, 6 mars. — Mgr Freppel a été reçu en audience privée par le Saint-Père, qui l'a entretenu pendant une heure et demie de la façon la plus affectueuse.

L'Italie libérale
« Paris, 6 mars. — D'après l'*Observateur romain*, le prince de Bismarck aurait eu, il y a quelques jours, un long entretien avec un membre de la Chambre des seigneurs de Prusse sur les questions politiques à l'ordre du jour, et particulièrement sur la question romaine. Voici en quels termes se serait exprimé le chancelier de l'empire :

« La question romaine, plus que jamais, est ouverte, et cela par la faute de la politique avilie de la Consulta qui, *volens volens*, favorise de tous manières les projets du Saint-Siège. L'Italie libérale se trouve sur le chemin de son suicide. Elle oublie sous quels conditions elle a acquis son existence nationale. Elle oublie ce qu'elle doit à la surveillance de l'Europe qui, en telle sorte, n'aurait pas voulu que l'Italie libérale est presque devenue l'Irlande continentale.

Les étudiants étrangers internes
« Paris, 6 mars. — Le conseil municipal de Paris a voté l'admission des étudiants étrangers à l'internat des hôpitaux.

Dramatique incident judiciaire
« Lausanne, 6 mars. — Une scène dramatique s'est produite au tribunal correctionnel où on jugeait Marbrier Chavay, prévenu d'injuries par la voie de la presse. Au moment où le président Dumur reprochait à son coaccusé l'acceptation d'un coup de revolver qui n'atteignit pas M. Dumur. L'huissier se précipita sur Chavay, qui eut encore le temps de tirer deux coups de feu; un atteinint dans le bras gauche, l'autre dans le ventre. L'huissier au bras. Ce dernier lui arracha son revolver et le livra à la tête. Il réussit à le maintenir et à le livrer aux gendarmes.

Explosion de feu grisou
« Vienne, 6 mars. — Une explosion a eu lieu dans les houillères de Karwin (Silésie), 147 mineurs étaient dans la mine. On ignore le nombre des victimes.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX
« M. Achille Scrépel, député du Nord, a présenté l'amendement suivant au projet de loi sur la compétence des juges de paix :
« Dans les chefs-lieux des cantons où la population est supérieure à 90 000 habitants la compétence doit être de deux juges de paix, leur leur traitement au chiffre de 4,000 fr. »

Chronique du bien. — A la suite d'une réunion qui a eu lieu le 1er mars, les employés et les maîtres prennent l'initiative de faire une souscription en faveur de Mme Victor Herbaux, devenue veuve, le 12 février 1885, avec quatre enfants de tous les âges. Un pressant appel est adressé à nos confrères. Les offres seront reçues à l'établissement de *Gallon-d'Eau*, Grande-Rue. Par suite du décès d'Antoine Sioop, contre-maître chez M. Louis Caronier, ses deux frères souscription aura lieu dans un mois.

Taxe sur les chiens. — Les répartiteurs du canton Ouest se réuniront, le mardi 12 mars, à onze heures du matin, pour examiner le rôle de la taxe sur les chiens.

Le condamné à mort Depouhon. — L'assassin Depouhon, condamné à mort par la cour d'assises de Douai, le 14 août 1884, avait été exécuté, revêtu de la camisole de force. Il occupait à cette époque un logement au 90, rue de la Chapelle, où se trouvait enfermé Masquelin, le partielle de La Madeleine.

On a mis à ses côtés deux détenus et un gardien. Depouhon conserva la plus grande calme; il dit à son brigadier de gendarmerie : « Je voudrais bien que l'effacement se dressât la nuit prochaine, j'aurais plus vite fini. »

Inspection des denrées alimentaires. — Jeudi, le service d'inspection des denrées alimentaires, a saisi aux halles centrales, comme impropres à la consommation, cinq caisses de harengs fumés et cinq fromages.

Le vol. — A l'angle des rues de Lille et du Moulin, la chaussée est adossée sur une courtée. Rue de Lille, sur une longueur de 50 mètres environ, entre les rues de Carpentier et de Quint, on a installé également des affaissements de long de rails de tramway à vapeur. Il serait urgent d'y remédier, la circulation pouvant s'en trouver entravée.

Accident. — Jeudi soir, un ouvrier du péage Bincot, de Turoing, Sylvie Vanoverbergh, demeurant à Roubaix, a eu la cheville prise dans la cour d'une écurie, ce qui a entraîné un arrachement du cuir cheville sur une partie du crâne. La malheureuse, qui souffrait horriblement, a été transportée à l'hôpital de Roubaix, où M. le docteur Charles Bernard lui a appliqué un pansement qui lui a procuré quelque soulagement.

Arrestations. — L'agent Cligieux a opéré, vendredi, sur le boulevard Gambetta, l'arrestation de deux gamins, coupables tous les deux de délits assez graves, quoique d'une nature différente. L'un, qui est âgé de quinze ans et demi, se nomme Henri Bature et a été arrêté pour infraction à un décret d'expulsion; l'autre, Henri Terlin, 14 ans, est inculpé de vol d'un porte-monnaie. Ces deux procès de quinze ans ont été envoyés au dépôt de sûreté.

Un tapageur, François Dessmot, faisait vendredi soir, à neuf heures, un vacarme infernal dans la cour Lehoucq, rue de Roban, et ses extravagances n'avaient pas tardé à occasionner un rassemblement de plus de cent cinquante personnes. Ce bruyant particulier s'était livré, l'après-midi, à des violences sur sa femme qui avait eu le malheur de se casser, ce qui a entraîné l'arrestation de l'individu. Il avait été dans un état d'exaspération inconcevable. Un agent l'a invité à rentrer chez lui et l'a gratifié, en outre, d'un procès-verbal.

Un singulier locataire. — C'est Edouard C... né à Ostende, et habitant rue de Touroing. Son propriétaire, M. Delaite, s'étant présenté chez lui, pour recevoir son loyer, s'est vu refusé par le locataire, mais des coups assez sérieux, puis, le propriétaire a été légèrement blessé. Cette farce bizarre de payer son loyer vaut à Edouard C... d'être poursuivi pour coups et blessures.

Un faux avis rare a été signalé, hier, à la gare des marchandises. Une vache, expédiée de Belgique par le chemin de fer, était morte en arrivant à Roubaix. Cet accident n'a pas dû causer du plaisir au destinataire.

« L'affaire des frontières de l'Afghanistan semble entrer dans une phase de négociations qui permet d'espérer que le conflit entre la Russie et l'Angleterre, que l'on redoutait, ne se produira pas. Le *Times*, et tous les autres journaux de Londres qui avaient pris feu sur cette question, au sujet de laquelle, comme l'a dit hier M. Gladstone à la Chambre des Communes, tous les partis doivent sur la question romaine. Voici en quels termes se serait exprimé le chancelier de l'empire :

« La question romaine, plus que jamais, est ouverte, et cela par la faute de la politique avilie de la Consulta qui, *volens volens*, favorise de tous manières les projets du Saint-Siège. L'Italie libérale se trouve sur le chemin de son suicide. Elle oublie sous quels conditions elle a acquis son existence nationale. Elle oublie ce qu'elle doit à la surveillance de l'Europe qui, en telle sorte, n'aurait pas voulu que l'Italie libérale est presque devenue l'Irlande continentale.

« La question romaine, plus que jamais, est ouverte, et cela par la faute de la politique avilie de la Consulta qui, *volens volens*, favorise de tous manières les projets du Saint-Siège. L'Italie libérale se trouve sur le chemin de son suicide. Elle oublie sous quels conditions elle a acquis son existence nationale. Elle oublie ce qu'elle doit à la surveillance de l'Europe qui, en telle sorte, n'aurait pas voulu que l'Italie libérale est presque devenue l'Irlande continentale.

« La question romaine, plus que jamais, est ouverte, et cela par la faute de la politique avilie de la Consulta qui, *volens volens*, favorise de tous manières les projets du Saint-Siège. L'Italie libérale se trouve sur le chemin de son suicide. Elle oublie sous quels conditions elle a acquis son existence nationale. Elle oublie ce qu'elle doit à la surveillance de l'Europe qui, en telle sorte, n'aurait pas voulu que l'Italie libérale est presque devenue l'Irlande continentale.

« La question romaine, plus que jamais, est ouverte, et cela par la faute de la politique avilie de la Consulta qui, *volens volens*, favorise de tous manières les projets du Saint-Siège. L'Italie libérale se trouve sur le chemin de son suicide. Elle oublie sous quels conditions elle a acquis son existence nationale. Elle oublie ce qu'elle doit à la surveillance de l'Europe qui, en telle sorte, n'aurait pas voulu que l'Italie libérale est presque devenue l'Irlande continentale.

« La question romaine, plus que jamais, est ouverte, et cela par la faute de la politique avilie de la Consulta qui, *volens volens*, favorise de tous manières les projets du Saint-Siège. L'Italie libérale se trouve sur le chemin de son suicide. Elle oublie sous quels conditions elle a acquis son existence nationale. Elle oublie ce qu'elle